N° 115. CINQ CENTIMES Dimanche 13 Janvier 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Vieil-Abreuvoir, N° 13
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Dans la séance du 20 Décembre 1888, M. Kœchlin, député boulangiste du Nord, a voté «Contre» le service militaire pour les séminaristes.

M. Boulanger s'est abstenu.

Bourse du Boulevard

Paris, 11 janvier.

3 0/0 Français..	82 85	Banque Ottom.	...
4 1/2 0/0 Franç.	...	Ext. d'Esp 4 0/0.	73 ...
Égypte 6 0/0....	495	Rio-Tinto	614 37
5 0/0 Italien....	95 55	Panama.....	114 37
5 0/0 Turc.....	...	Suez.....	...
Chemins Turcs.	...	Portugais.....	64 1/4
6 0/0 Honger. or.	85 3/8	Russes 80.....	88 00
Tendance calme		Tharsis.....	139 .

ROUBAIX-TOURCOING 12 JANVIER 1889

LA BATAILLE

Nous n'employons pas souvent les mots : décisif, ou : définitif. Les journalistes ne les employer jamais. On doit considérer qu'il n'y a rien décisif. Les partis vivent longtemps, meurent, renaissent et le définitif n'appartient pas à la politique, témoin cette étrange bataille que nous livrons aujourd'hui au césarisme que l'on pouvait croire suffisamment mort et abîmé dans les boues sanglantes de Sedan.

Disons que la bataille électorale engagée à Paris est une très grande bataille, que l'aile droite, l'aile gauche, le centre, tout donne à la fois ; et que la journée du 27 janvier est assez importante pour que personne n'ait le droit de rester au logis. Celui qui s'abstiendra est traître à la République et à la liberté, complice de la dictature, agent honteux de la réaction.

Mais, ne disons pas et ne laissons pas dire que c'est une bataille décisive, dans laquelle se jouent les destinées de la République. Si c'est une victoire, nous aurons encore beaucoup à faire et à travailler pour donner à la République toute sa force ; si c'est une défaite, nous ne crierons pas que tout est perdu et que la fin du monde est arrivée.

Il restera encore à la République d'immenses ressources : les lois, le gouvernement, un drapeau et une armée de combattants républicains rangés autour du drapeau intact ; tandis que le parti monarchique, quant à lui, aura perdu son drapeau et son honneur.

Le suffrage universel français ne s'exprime pas dans une élection, quelles qu'en puissent être l'étendue et la gravité. A tout propos, pour une élection de département, d'arrondissement, de commune, on s'écrie : « Le suffrage universel a prononcé ! » tandis qu'une simple partie très modeste du suffrage universel a eu la parole.

La volonté de la France ne s'exprime pas encore. J'oserai le dire, en un seul jour d'élections générales d'une extrémité à l'autre du pays.

Ce n'est que par une suite d'élections et d'évènements plus considérables que les élections elles-mêmes ; ce n'est que par le développement prolongé des manifestations diverses de l'esprit public concourant à un même résultat, qu'on peut espérer connaître la volonté d'un grand pays et la direction de sa destinée.

Ainsi, voilà des siècles que la France travaille à constituer le gouvernement d'une démocratie libre, sur les principes de l'égalité et de la justice.

Voltaire n'a pas été le premier, mais l'un des plus puissants précurseurs de la liberté de conscience. Condorcet a demandé la République avant la Révolution de 1789. Camille Desmoulins se déclarait républicain avant la prise de la Bastille.

Lorsqu'enfin, après cent ans de batailles acharnées, après la République conquise, perdue et reconquise, établie dans la guerre et dans la paix, confirmée par une série d'épreuves électorales et par l'abdication de tous les partis monarchiques, lorsqu'enfin nous possédons le gouvernement du peuple, nous pouvons dire sans doute que la France l'a voulu, et que c'est là une expression authentique de la souveraineté nationale.

La volonté, la conscience, la destinée de la France, c'est là que nous les reconnaissons et nulle part ailleurs ! Notre République n'est pas le résultat d'un scrutin : elle est le fruit d'une guerre de cent ans et de travaux innombrables auxquels collaborèrent l'épée, le canon, la plume et le calcul.

Cette République ne peut être compromise en un jour de scrutin, même de scrutin à Paris.

Mais pour l'honneur de Paris, il importe que la République remporte la victoire. Et tous ceux qui veulent s'abstenir ou faire de la division, trahissent la patrie.

HECTOR DEPASSE.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

LE COMITÉ CENTRAL RÉPUBLICAIN

(De notre correspondant particulier)

Le Comité central républicain de la Seine a constitué son bureau en adjoignant à la première commission d'initiative le bureau élu par le Congrès du dimanche dernier.

Ainsi le président du Comité central est M. Anatole de la Forge ; les secrétaires sont MM. Mesureur et notre collaborateur et ami Hector Depasse ; le trésorier est M. Victor Simond.

Tous les jours, de nombreuses souscriptions arrivent au Comité. Après la souscription de 10.000 fr. de M. Henri Cernuschi, on a reçu un certain nombre de souscriptions de 500 fr. et beaucoup de 100 fr. Celles de 25, de 20 et au-dessous ne se comptent pas ; celles de 1 franc et de moins encore, témoignent que chacun, dans le parti républicain veut concourir à la lutte, suivant ses forces.

Les frais de l'élection seront considérables, mais le Comité a dès présent l'assurance de pouvoir couvrir aisément toutes les dépenses.

René COURDAY

Les Etudiants

Le comité antiboulangiste des étudiants envoie à la presse la communication suivante :

Dans son numéro de ce soir, la *France* publie une lettre anonyme qu'elle prétend avoir reçue d'un étudiant.

Le rédacteur de cette note montre une ignorance complète, volontaire ou non, de ce qui se passe au quartier en ordonnant que le comité de l'Association des étudiants dirige le mouvement antiboulangiste.

L'Association, par ses statuts, s'est formellement interdit de s'occuper de « toute question politique ou religieuse », et bien que l'unanimité des étudiants républicains aient affirmé leur mépris pour M. Boulanger, l'Association a été restreinte en dehors des manifestations antiboulangistes qui se sont produites au quartier et auxquelles ont pris part tous les étudiants, qu'ils fussent ou non, membres de l'Association.

C'est pour cela que les étudiants réunis en *assemblée générale*, ont nommé à l'unanimité un comité antiboulangiste chargé de mener la campagne contre les réactions groupées autour de M. Boulanger.

Le mépris qui règne en *haut lieu* (?) dès que les partisans du général sont nombreux au quartier latin, n'est point pour nous le motif du défi de ce manifeste, et à chacune des assemblées générales où *tous les étudiants* étaient convoqués, il ne s'est trouvé qu'un seul boulangiste.

Quoique les sentiments de la jeunesse des écoles soient connus, nous tenons à affirmer que, dès le premier jour nous étions décidés à soutenir, quel qu'il fût, le candidat que la République opposerait à la réaction et que, le 27, le quartier témoignera de ses convictions républicaines en portant ses voix sur M. Jacques.

Le comité antiboulangiste des étudiants

Appel aux socialistes

Le comité de résignaux et de protestation républicaine du onzième arrondissement, a voté à l'unanimité l'appel aux électeurs ci dessous et en a ordonné l'affichage :

Citoyens,

A chacune des consultations du suffrage universel, *législative ou municipale*, vous vous êtes prononcés en faveur d'un programme demandant la *Révision de la Constitution dans le sens démocratique et social*.

Vous avez constamment affirmé votre volonté voir enfin établir le fait de la République ;

Aujourd'hui, sous le prétexte de Révision l'aventurier, **général indiscipliné**, le dévoué serviteur du duc d'Aumale, s'en vient, après avoir mis d'abord avec ses amis, deux Victor Napoléon et Philippe VII, solliciter vos suffrages, vous invitant à plébiscéter par son nom seulement en ayant grand soin de cacher ses idées personnelles ou celles de ses *alliés* sur la transformation politique et économique du pays.

Vous avez le devoir d'indiquer à cet *ambitieux* la loi n'en que ses intrigues il mérite.

Vous direz hautement que vous voulez la République réformatrice seulement avec le concours des républicains.

Vous répudierez l'alliance honteuse de ces ambitieux vulgaires avec la réaction comme en 1877 contre le pouvoir parlementaire. Vous prouverez votre attachement au gouvernement de justice et de liberté.

Citoyens,

Le département de la Seine, Paris le foyer de l'émancipation humaine, le flambeau de la civilisation des peuples, ne peut manquer de répondre à la provocation que par un de ces actes sublimes d'union « dont l'histoire de la Révolution donne de si grands exemples.

Vous, républicains indépendants, essentiellement travailleur et républicains, ne peut m'en dire moyen de son passé, il tiendra haut déployé le drapeau républicain.

Electeurs du onzième,

Vous marcherez au scrutin, à l'avant-garde de votre arrondissement, vous donnerez pour le citoyen Jacques pour la République contre le dictateur.

Vive la République démocratique et sociale !

Pour le comité et par ordre

Le trésorier, Le secrétaire,
A COUSSON. CH THÉNAUD

La commission exécutive :

Mull, Beer, Marendet, Petrot, Genuit, Petit, Roche, Dineaux, Lecourt, Carvi le, Maréchal, Bechelbrenger, Simon, Carthian, Hesse Labelle.

Manifestation préparée

Les boulangistes avaient préparé pour samedi une journée que les indiscrétions déjouèrent très probablement.

Malgré les grandes airs d'absolue confiance qu'ils affichent dans le résultat du scrutin, M. Boulanger et ses partisans sont au fond des plus perplexes et des plus inquiets, aussi ont-ils jugé à propos de prévoir de rappeler un peu l'attention publique sur leur candidat.

Les camelots ont été recrutés en grand nombre pour faire une manifestation au moment où M. Boulanger arrivera à la Chambre, avec le bonapartiste Duport et au moment où il en sortira.

Le programme de la journée dans l'intérieur du Palais-Bourbon a été ainsi arrêté :

M. Boulanger pénétrera avec M. Duport dans la salle des séances où il fera « une entrée » et procèdera solennellement, en quelque sorte, à l'installation du jeune député de la Charente inférieure.

Puis, M. Boulanger, qui a beaucoup hésité, jusqu'ici, à renoncer au siège qu'il occupe, avant de tenir celui de la Seine, — remettra au président de la Chambre sa lettre de démission de député du Nord, — tandis que les journaux boulangistes publieront un manifeste du général à ses électeurs du Nord, manifeste dans lequel ils n'était réservé de leur brûler la politesse en faveur de Paris.

Puis, M. Gellibert des Séguins, le jeune député de la Charente, déposera sur le bureau de la Chambre un projet de résolution ainsi conçue :

Le gouvernement est invité à demander à M. le Président de la République la dissolution de la Chambre pour procéder dans le plus bref délai possible à de nouvelles élections.

Cette proposition est identique à celle que déposa, le 27 juillet dernier, M. Boulanger, mais qui ne fut pas mise aux voix par suite de la démission immédiate de son auteur.

L'exposé des motifs de M. Gellibert des Séguins sera d'ailleurs de même nature que celui développé par le général.

Voilà ce que les bonaparto-boulangistes ont décidé et ce que tout Paris connaîtra aujourd'hui.

Gare aux sifflets, M. Barbenzingue.

Une grave accusation

Le *XIX Siècle* insigne que les frais de la propagande boulangiste seraient faits par le Directeur du Crédit Foncier.

L'article du *XIX Siècle* se termine ainsi :

Et, qui sait ? Tout le monde se demande d'où vient l'argent que dépense la profusion le général Boulanger. M. Christophle possède une caisse secrète dont aucun gouvernement n'a jamais osé sonder le mystère. Peut-être vaut-il avoir deux cordes à son arc, du moment de gros financiers qui ne croient à rien et qui croient à tout. On ne sait pas, disent-ils, ce qui peut arriver.

M. Christophle est du nombre. Naguère marchand petit avocat débarqué à Paris avec quatorze cents francs de vents, il ne compte plus ses millions, il dispose de la plus grande puissance d'argent qui soit en France, il domine les conseils de crédit, la Banque et le gouvernement ; l'intransigeance de l'*Intransigeant* ellemême transige avec lui. Les présidents de la République changent, les ministères tombent, lui reste, s'enrichissant chaque jour davantage et enrichissant ses amis, mais ne craignant devant aucune manœuvre pour ruiner les 800,000 porteurs de titres d'une entreprise qui, comme celle de Panama, ne peut, si elle réussissait, rapporter à d'autres que lui de la gloire et des bénéfices. Il est bien devenu gouverneur du Crédit foncier et roi de la finance, comment s'étonnerait-on pas que le général Boulanger puisse devenir président de la République ? La fortune de l'un ne serait à coup sûr pas extraordinaire ni plus inexplicable que celle de l'autre.

Si, quelque jour, on venait à découvrir que M. Cristophle, qui dès à présent contribue pour une part aux frais de la propagande boulangiste, — le gouvernement pourra, quand il lui plaira, en avoir la preuve, — veut décidément se garder à carreau du côté du futur dictateur et met à son service quelques-uns des millions dont il dispose, nous n'en serions pas autrement étonnés. Ce ne serait pas la première fois que le gouverneur du Crédit foncier de France utilisait des millions bien vite retirappés, pour effacer, la trace d'un de ses forfaits financiers.

Le insultes est parfois lente à venir, mais elle rendre pour les ruines de Panama.

La Province

Les adresses des républicains commencent à arriver à Paris.

Voici celles que nous levons dans le journaux d'hier :

Le comité républicain de Candebec-les-Elbeuf, est heureux d'adresser ses félicitations aux démocrates des comités républicains de Paris qui se sont réunis au Congrès le 6 courant pour désigner un représentant contre Boulanger.

Confiant dans leur dévouement pour lutter contre le césarisme, le comité était parvenir aux meilleurs souhaits pour le triomphe de la République démocrat-que et sociale.

Le comité radical de Flers de l'Orne a décidé, à l'unanimité de faire appel à tous les compatriotes électeurs du département de la Seine pour les engager à combattre, par tous les moyens possibles, la candidature désarmée de Boulanger en votant le 27 janvier prochain, pour le seul candidat républicain choisi par le Congrès, le citoyen Jacques.

Adresse du Conseil municipal de Saint Etienne

La mairie de Saint-Etienne nous envoie le texte de l'adresse envoyée aux électeurs parisiens par les conseillers municipaux. La voici :

Les conseillers municipaux de Saint Etienne, soussignés, réunis hors session, en séance privée, le 5 janvier ;

En présence des intrigues multipliées d'une faction politique qui, sous le nom équivoque de « Ligue nationale », a rallié les partis monarchiques jusqu'ici dispersés, en leur donnant pour chef une personnalité sans valeur.

Considérant que la République n'est point en péril ; que le césarisme ridicule qui s'agite aujourd'hui ressentirait les prompts et terribles effets de la colère populaire, si les sifflets ne suffisaient pas à le faire disparaître de la scène.

Mais considérant que de tout temps il s'est trouvé des hommes pour spéculer sur les espérances déçues du peuple, se les approprier, et usurper le pouvoir exécutif ;

Que le temps employé à les combattre, les énergies déployées pour châtier leur crime, sont malheureusement dépensés sans que le progrès démocratique et social en retire aucun bénéfice ;

Que les corps élus, notamment les gardiens les plus vigilants de la tradition républicaine, ont le devoir de dissiper le trouble produit par ces manœuvres, qu'il leur appartient de mettre en garde une masse indécise contre le charlatan du jour ;

Tout en constatant la divergence de leurs doctrines avec celles du gouvernement, dont ils sont peu suspects de rechercher la faveur.

Les conseillers municipaux soussignés invitent le peuple de Paris à repousser avec dégoût la candidature du sieur Boulanger.

Suivent les signatures de la municipalité et de tous les conseillers municipaux).

La propagande boulangiste

Trois nouveaux journaux à caricatures, fondés par les comités boulangistes et orléanistes, paraîtront contre le gouvernement vont paraître cette semaine.

Le comité de Bagnères de Luchon, adresse aux électeurs de la Seine un excellent manifeste, dont nous détachons le passage suivant :

Il faut que vous sachiez que dans nos montagnes, nous avons confiance dans votre patriotisme et votre dévouement à la République.

Vous vous rappellerez que l'homme de Sedan a commencé son œuvre de décadence. Vous vous rappellerez la Constitution brisée, les lois violées, le peuple mitraillé, tous les défenseurs de la République et les adversaires connus du coup d'Etat, chassés, emprisonnés, déportés ou exilés, la liberté anéantie et Bonaparte s'abritant un pouvoir sans limite et sans contrôle.

Puis, pendant vingt ans, le dictateur faisant de la France un chose, la livrant à l'exploitation de faiseurs avides et sans conscience, dilapidant les finances, désorganisant l'administration et l'armée, enfin régnant par la terreur et la démoralisation pour aboutir à la guerre aventureuse dont Sedan a été le couronnement.

NOS DÉPÊCHES

Services télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Chambre des Députés

(Par Téléphone)

Nos ports militaires

M. Krantz, ministre de la marine, s'est rendu à la commission chargée de l'examen du projet relatif aux travaux de défense des ports de Brest, Cherbourg et Toulon, et a fourni des renseignements très détaillés.

La Loi militaire

La commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Mézière.

Elle a été saisie d'un projet de loi relatif aux bataillons d'infanterie coloniale.

M. le baron Reille a été nommé rapporteur et chargé de s'entendre avec M. le ministre de la guerre sur quelques détails du projet de loi, dont elle accepte le principe à l'unanimité.

M. le ministre prononcait à la loi organique militaire un amendement relatif au recrutement régional qui lui permettrait, quand les besoins du service le nécessiteraient, d'incorporer dans une région des éléments empruntés à d'autres régions. La commission a repoussé l'amendement et maintenu le texte qu'elle avait déjà voté.

Cipriani à la Chambre

On signale dans les couloirs de la Chambre la présence du célèbre banquier italien Cipriani, qui vient s'entendre avec les députés français qui vont au congrès de la Ligue de la paix qui doit s'ouvrir dimanche à Milan.

On signale comme devant se rendre à ce congrès MM. Ferrouil, Hubbard, Lacroix, Michelin, de Susini, Chevillon, Clusaret, etc.

L'Impôt sur le revenu

Le Ministre des finances devant la Commission.

Le Ministre des finances a développé son projet d'impôt sur le revenu devant la commission. Il insiste sur ce point que ce projet n'établit pas un impôt de superposition, mais un impôt de remplacement de la taxe des boissons, si inégale et si impopulaire.

Quant à la proportionnalité de l'impôt, M. Peytral croit qu'on y arrivera que par la réforme générale de l'impôt.

Son projet d'impôt sur le revenu aura précisément pour but de fournir les éléments d'appréciation, une base d'évaluation.

Le ministre a protestée énergiquement contre les accusations dirigées contre son projet et d'après lequelles son système est représenté comme inquisitorial.

Il a prétendu que l'impôt qu'il veut établir ne sera pas plus gênant que beaucoup d'autres.

Toutes les réclamations qui ont été faites, que, sans recourir à des procédés inquisitoriaux, on puisse obtenir des déclarations sincères du contribuable.

En somme, a dit M. Peytral, la réforme que je propose, réformée par la commission, très réclamée, très promise, est beaucoup plus bénigne qu'elle pourrait être appliquée le jour même où elle serait voté.

Le projet n'est pas chimérique ; il est pratique.

Le ministre ayant terminé ses explications, plusieurs questions lui ont été posées.

M. Camescasse a demandé comment le gouvernement avait été amené à limiter l'impôt sur le revenu à dix millions, tout en disant qu'il se lancer dans une telle aventure pour une somme de 35.000.000 de francs.

M. Peytral a répondu que les éléments d'appréciation n'avaient pas manqué. Le revenu total de la France est de 15 milliards ; en demandant une somme si faible, on reste dans le domaine de l'étude, tout en ne même temps on donne satisfaction à cette étude par l'application d'un nouvel impôt.

M. Bardoux a fait observer à M. Peytral, que lorsqu'il était président de la commission de revenu il ne toutefois envisagé que l'impôt des boissons devait être remplacé par un impôt.

M. Peytral a répondu que sa conviction est aujourd'hui que ce système est impossible, il faudra trouver considérablement la taxe des alcool que la Chambre n'acceptera pas.

Plusieurs membres ont protesté sur le caractère inquisitorial de l'impôt qui en fait un impôt personnel contrairement aux principes démocratiques.

Le ministre a répondu en insistant sur la nécessité d'établir la proportionnalité de l'impôt.

Après le discours de M. Peytral, la discussion du projet d'impôt sur le revenu s'est ajournée à mardi pour statuer.

La dissolution

La droite royaliste avait résolu pour examiner la proposition de dissolution que M. Gellibert des Séguins doit présenter samedi.

Voici le texte du procès-verbal de la réunion :

« La droite royaliste, réunie sous la présidence de M. Daudeauville pour l'examen de la proposition de dissolution que M. Gelibert des Séguins avait demandé à soumettre à la réunion. La réunion a été unanime à constater que la politique de dissolution tient à tenir le 15 janvier. Elle l'a affirmée depuis longtemps, et notamment dans un ordre du jour du mois de mai dernier, qu'elle a chargé son président de le soutenir dans la commission des lois constitutionnelles comme la conséquence de la révision par la Constituante.

« La réunion considère que la demande de dissolution se trouvait plus utilement produite au jour prochain où la Chambre discutera le rapport de la commission des lois constitutionnelles, mais en même temps elle a décidé qu'elle ne pouvait s'opposer à la demande de dissolution. »

Les finances municipales

Le gouvernement vient de faire distribuer

FEUILLETON DE L'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 18

L'AS DE CŒUR

— Oui, père. Je l'ai trouvé sur le pas de sa porte s'entretenant avec un homme dont la figure m'a fait peur et qui est parti aussitôt en disant à demi-voix : « A demain, chevalier. Je compte que vous serez exact car ce sera peut-être le grand jour. »

— Voilà qui est étrange, murmura Larfaille.

Et il tomba dans des réflexions suggérées par l'habitude invétérée du métier d'exempt. Tout ce qui lui était inconnu lui était suspect, et il voyait des pistes à suivre dans le moindre petit bout de mystère. Cependant sa tendresse pour Gudule eut vite raison des préoccupations d'agent de police, et il prit tout de suite à cœur de prémunir l'enfant contre les séductions volontaires ou inconscientes de ce chevalier de bon ou de mauvais aloi.

— Mon enfant, dit-il en l'attirant contre son cœur, tu m'aimes bien, n'est ce pas ?

— Oh ! père, pouvez-vous demander si je vous aime !

— Et tu ne voudrais pas m'affliger ?

— Oh ! non.

— Eh bien, fais-moi le plaisir de ne plus aller chez le locataire du maître La Perrelle jusqu'à ce que je me sois informé de sa véritable condition.

Gudule leva sur Larfaille de grand yeux étonnés où en lire clairement son innocence et le chagrin que lui causait cette prière qui ressemblait à un ordre.

— Tu me le promets, n'est-ce pas ? demanda l'exempt.

— Oui, père, dit tristement la petite.

— Et moi je te promets de savoir bientôt ce que c'est que cet M. Lestang. Maintenant, ma chère Gudule, embrasse moi, et disons-nous adieu, jusqu'à ce soir. J'ai aujourd'hui de grandes affaires, et il se peut que je rentre seulement pour souper.

— Adieu, père, dit l'enfant en lui sautant au cou avec un élan de tendresse qui lui fit oublier ses inquiétudes.

L'exempt n'avait plus que tout juste le temps de se rendre au Palais-Royal, et il se hâta de se mettre en route.

— Chimères que tout cela, pensait-il en descendant l'escalier ; Gudule n'a pas même le soupçon du mal, et personne ne songe à lui conter fleurettes. Dieu ! bien qu'il les connaît en la privant de beauté. Pourtant, il faudra que je me renseigne. Je ne sais pourquoi ce chevalier m'est suspect.

Ce monologue ne dura pas plus que le temps de tourner le coin de la rue du Pont aux Choux.

Entre autres qualités professionnelles, Larfaille possédait celle qui consiste à ne jamais confondre deux affaires distinctes. Sa cervelle était comme un meuble divisé en une multitude de cassiers, consacrés chacun à une destination spéciale. Les renseignements venaient s'y ranger d'eux mêmes, sans jamais s'y mêler, et, grâce que l'ordre des dossiers emmagasinés sous son crâne, il savait en extraire à point nommé celui dont il avait besoin, sans se tromper ni s'embrouiller.

Pour le moment, l'exempt était tout entier à la poursuite des conspirateurs commandés par l'invisible La Jonquière, et, — ce qui était tout, selon lui, — à la découverte des assassins du malheureux Desgrais, son confrère.

La veille, après la déconvenue qui avait mis fin à sa chasse au commissaire, il n'avait pris que le temps de rentrer chez lui pour changer de costume, et il avait employé sa soirée à rassembler de tous les côtés des informations sur le meurtre commis pendant la nuit du bal de l'Opéra. Il en avait déjà recueilli beaucoup, car tous les agents subalternes auxquels il commandait s'étaient piqués d'honneur pour venger un camarade, et apportaient d'autant plus de zèle dans la recherche des assassins qu'ils craignaient d'être un jour ou l'autre traités par eux comme le défunt.

Toutes ces indications éparses, réunies et classées dans sa tête, Jean Larfaille espérait en soumettre au ministre qui s'occupait de cette affaire avec une furieuse ardeur.

Cette fois, l'exemple ne rencontra aucune difficulté pour entrer au Palais Royal. Il était annoncé aux huissiers, et ils s'empressèrent de le conduire tout droit au cabinet où Dubois l'attendait.

A la porte, il trouva le sieur Venier, secrétaire du ministre, personnage froid et discret, qui l'accueillit d'un signe de tête protecteur et lui dit de prendre patience un instant.

Larfaille, accoutumé aux façons superbes des premiers commis, se retira humblement dans un angle obscur et se tint coi. Il ne s'y morfondit pas longtemps. La porte du cabinet s'ouvrit avec violence, et le ministre entra comme un ouragan.

Il avait sa calotte de travers, sa perruque en désordre, les yeux hors de la tête et l'écume à la bouche. De cette bouche sortit aussitôt un torrent de blasphèmes et d'injures contre ses secrétaires, qui ne lui avaient pas remis en heure utile la correspondance d'un agent diplomatique à Madrid.

— Ces drôles me feront mourir, cria-t-il en jurant d'une façon épouvantable ; j'en avais vingt, et il paraît que ce n'est point assez ; j'en prendrai cinquante, j'en prendrai cent...

L'exempt ne savait où se fourrer, mais Venier se mit à dire avec un calme parfait :

— Monseigneur, prenez un seul commis de plus, donnez-lui pour emploi de secrétaire et de tempêter pour vous, et tout ira bien. car vous aurez beaucoup de temps de reste.

Dubois s'apaisa comme par enchantement, tourmenta un instant son rabat, et finit par éclater de rire.

— Aussi bien, reprit le secrétaire, l'homme que vous êtes mandé est là qui veut parler à vous.

Le ministre tourna aussitôt vers le coin de l'antichambre ses petits yeux perçants vit Larfaille, courut à lui, le saisit au collet et le traîna plus mort que vif dans son cabinet.

Après avoir refermé la porte d'un coup de pied, il lâcha le malheureux exempt, y alla jeter dans un grand fauteuil où sa grêle personne disparaissait presque entre les coussins, croisa une jambe sur l'autre prit son pied droit dans sa main gauche, et cria du haut de son trône :

— Où sont les assassins de cette nuit ?

— Larfaille, abasourdi, ouvrit la bouche pour répondre, mais Dubois reprit en brandissant :

— Allons ! parleras-tu, coquin ? on bien es-tu venu ici pour te moquer de moi ? Crois-tu que j'ai du temps à perdre ?

— Monseigneur, dit enfin l'exempt, je ne tiens pas encore, mais je suis sur leurs traces.

— La belle affaire ! Que me viens-tu conter là avec leurs traces ! c'est leur danse que j'ai besoin. Tu dis que tu en tiens ? Tu prendras Larfaille.

— Il faisait le prendre. Allons, parle, et clairement. Je suis pressé.

— Eh bien, monseigneur, voici ce que j'ai appris. Firmin Desgrais avait été avant hier chargé de surveiller les alentours du Palais-Royal...

— Chargé, par qui ?

— Par monsieur Jouquière d'Argenson qui avait en lui la plus grande confiance.

— Bon ! si ce Desgrais était une créature de d'Argenson je ne m'étonne plus qu'il se soit laissé tuer comme un sot, ministre qui n'aimait pas le lieutenant général de police.

Larfaille s'abstint naturellement de relever ce brocard lancé contre son chef direct et continua modestement son rapport.

— Mon pauvre camarade avait, depuis un mois, le soupçon que les gens de La Jonquière fréquentaient un cabaret de la rue Pierre-Lescot. Il avait remarqué, à ce qu'il parait, des allées et venues suspectes, autour de ce bouge tenu par un nommé Ricœur, autrefois laquais d'un sous-fermier.

— Gibier de potence, par conséquent. Tel maître, tel valet, interrompit Dubois, qui admirait Law, mais qui exécrait les financiers de la vieille école.

— Par malheur, continua l'exempt, Desgrais, fort zélé pour son état, était d'un naturel jaloux et combineur, et, quand il avait découvert une piste, il voulait la garder pour lui tout seul.

— Ah ! ah ! ricana Dubois, je te crois que je t'ai mandé pour écouter tes vociférations sur le caractère de ton ami Desgrais ?

— Pardon, monseigneur. Ce que je vous dis n'est que pour vous faire entendre comment il a pu tomber dans un piège sans que nous l'ayons secouru. Desgrais avait donc surpris des bruits, des conciliabules tenu chez ce Ricœur, mais il était bien gardé d'en faire part à ses confrères, pas même à moi, dont il n'aurait pourtant pas dû craindre de se réserver l'honneur et le profit de la découverte, et aussi le péril.

— Comment as-tu su qu'il y allait, puisqu'il n'en disait rien à personne ?

— Desgrais, comme tous les hommes de talent, avait des envieux, monseigneur. Deux hommes du guet, qui ne l'aimaient point, avaient remarqué qu'il rôdait souvent le soir du côté de la rue Pierre-Lescot, et ils le surveillaient, par pure jalousie de métier. La nuit du bal de l'Opéra, ils l'y ont vu entrer vers dix heures, déguisé en portefaix ; ils l'ont suivi jusqu'à la porte du cabaret de Ricœur, où il s'est assis pour boire en compagnie de gens de mauvaise apparence qui ont tiré quelques là avant lui. Les archers se sont retirés en se promettant bien de tirer parti, dès le lendemain, de cette découverte dont ils voulaient partager les bénéfices. A partir de ce moment, on n'a revu Desgrais que mort, étendu sur une civière, avec un poignard planté dans le cœur.

(A suivre) FORTUNÉ DU BOISGOBEY.